

Le 12 mars 2024

M^e Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec - Affaires juridiques
11^e étage
800, boul. de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 4M8

Tél. : 514 289-2211, poste 6925
C. élec. : frechette.yves@hydroquebec.com

OBJET : Suivi administratif – Décision D-2016-161
Votre dossier : R-3975-2016
Notre dossier : R052298 YF

Chère consœur,

Dans sa décision citée en rubrique, la Régie de l'énergie (« Régie ») a accueilli des demandes de traitement confidentiel d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (« Transporteur ») portant sur les coûts annuels et détaillés du projet jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an de leur mise en service finale.

Le Transporteur informe la Régie de la date de mise en service finale du projet ci-après décrit, qui constitue le point de départ de la computation du délai précité. Il présente également, dans le tableau ci-dessous, des renseignements utiles liés à ce projet.

Demande d'autorisation d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité relative au remplacement des liaisons hertziennes analogiques, R-3975-2016, D-2016-161, paragraphes 54 et 55.
--

Interdiction de divulgation, publication et diffusion des pièces suivantes et des renseignements qu'elles contiennent et, le cas échéant, des renseignements caviardés qu'elles contiennent :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• HQT-1, Document 2, (B-0006)• HQT-1, Document 2, Annexe 1 (B-0007)• HQT-1, Document 2.1 (B-0008) |
|---|

Mise en service finale : avril 2023

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(S) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette